

Antony lance une consultation citoyenne pour l'aménagement du parc Heller avec la réouverture de la Bièvre



La Ville d'Antony a ouvert le 4 avril une consultation citoyenne dédiée au réaménagement de son parc Heller. Jusqu'au 4 juin, elle propose à ses concitoyens d'imaginer l'avenir de cet espace vert grâce à un questionnaire accessible sur un site internet créé pour l'occasion : parc-heller.fr. Ce projet coïncide avec la réouverture de la Bièvre à Antony et la renaturation du ru des Godets, pilotées par la Métropole du Grand Paris et ses partenaires.

La réouverture d'une rivière n'arrive qu'une fois par siècle. À Antony, elle se déroule au sein d'un espace de neuf hectares bien connu des Antoniens : le parc Heller. En 2020, celui-ci a vu le club de rugby déménagé de ses terrains vers le parc de Sceaux. La Ville profite de ces deux événements pour engager un projet de réaménagement en cohérence avec son souhait de transition écologique.

Expérience immersive en ligne

Pour bien comprendre l'histoire du parc Heller et les enjeux de son réaménagement, un site internet immersif a été créé. Il retrace le passé du parc Heller et de la Bièvre grâce à des images et vidéos d'archives, mais aussi des témoignages et des podcasts. Les Antoniens sont invités à le consulter avant de répondre au questionnaire. Ce web documentaire est amené à évoluer et à être alimenté au fur et à mesure de l'avancement du projet, notamment par une websérie.

Consultation

La Ville associe ses habitants au cœur du projet de réaménagement. Une consultation citoyenne est organisée du 4 avril au 4 juin pour en apprendre davantage sur leurs usages et leurs attentes. Disponible sur participer.ville-antony.fr, cette plateforme de démocratie participative est déjà utilisée par la commune depuis un an. Cet outil a été très bien accueilli par les utilisateurs antoniens.

Le 17 avril, un stand mairie sera également présent au parc Heller lors d'une chasse aux oeufs. Les Antoniens pourront être accompagnés par l'équipe-projet pour remplir le questionnaire sur tablette. Les résultats serviront à définir le cahier des charges du projet d'aménagement. Des ateliers participatifs et un projet avec les enfants du centre de loisirs municipal du parc Heller sont également en préparation.

Informations et consultation : parc-heller.fr

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr